Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	38-8795-7	**Numéro de la version :**	4.00
Date de parution :	2025/03/21	**Remplace la version datée de :**	2023/01/27

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Résine structurale à - composant à remplisser EC-3460 HT/FST 3M(MC) Scotch-Weld(MC)

Numéros d'identification de produit

XB 9379 LZ-R100-3518-7 UU-0095-5917-8 UU-0096-2154-9 UU-0096-2155-6
UU-0096-3053-2 UU-0100-7687-3

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Résine structurale à - composant à remplisser

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Industriel

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer la poussière. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

59% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Anhydride Hexahydromethylphtalique	25550-51-0	15 - 30 Secret Fabrication *	Anhydride hexahydrométhylphtalique
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	10 - 30	Oxyde de verres, produits chimiques
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	28064-14-4	20 - 30 Secret Fabrication *	Phénol, polymérisé avec le formaldéhyde, éther de glycidyle
Anhydride Hexahydrophtalique	85-42-7	2.96 - 29.6	Anhydride cyclohexane-1,2-dicarboxylique
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	10 - 20	Hydroxyde d'aluminium (Al(OH)3)
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	1675-54-3	1 - 5 Secret Fabrication *	2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane
Borate de Zinc 2335	138265-88-0	1 - 5 Secret Fabrication *	Oxyde de bore et d'hydroxyde de zinc (B12Zn4(OH)14O15)
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	34090-76-1	0 - 4.44	Anhydride tétrahydro-4-méthylphtalique
Phosphore Rouge	7723-14-0	1 - 3	Phosphore
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	1 - 3	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	34762-90-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Aluminium, composants insolubles	21645-51-2	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	21645-51-2	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	21645-51-2	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Anhydride Hexahydrophtalique	85-42-7	ACGIH	Valeur maximale (fraction inhalable et vapeur):0.005 mg/m3	Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour

amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Brune
Odeur	Faible Formaldéhyde
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	>=150 ºC
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	0,7 - 0,78 g/ml
Densité relative	0,7 - 0,78
Hydrosolubilité	*Ne s'applique pas*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Amines
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité réglementaire compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. La poussière provenant du découpage, du meulage, du sablage et de l'usinage peut irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures

chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue. La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >5 - =12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Anhydride Hexahydrophtalique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride Hexahydrophtalique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,1 mg/l
Anhydride Hexahydrophtalique	Ingestion	Rat	LD50 2 700 mg/kg
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	Dermale	Lapin	LD50 > 6 000 mg/kg
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	Ingestion	Rat	LD50 > 4 000 mg/kg
Verre amorphe aux oxydes	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Verre amorphe aux oxydes	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 4,95 mg/l

Borate de Zinc 2335	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Phosphore Rouge	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Phosphore Rouge	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Dermale	Rat	LD50 > 2 870 mg/kg
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophtalique	Lapin	Irritation minimale.
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Lapin	irritant légère
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	Lapin	Irritation minimale.
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Lapin	Irritation minimale.
Borate de Zinc 2335	Lapin	Aucune irritation significative
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Lapin	irritant légère
Phosphore Rouge	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophtalique	Lapin	Corrosif
Anhydride Hexahydromethylphtalique	classification officiel	Corrosif
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	Lapin	irritant légère
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	classification officiel	Corrosif
Borate de Zinc 2335	Lapin	Irritant grave
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Lapin	Irritant modéré
Phosphore Rouge	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophtalique	Cochon d'Inde	sensibilisant
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Humain	sensibilisant
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	Hommet et animal	sensibilisant

Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non classifié
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Humain	sensibilisant
Borate de Zinc 2335	Cochon d'Inde	Non classifié
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Hommet et animal	sensibilisant
Phosphore Rouge	Cochon d'Inde	Non classifié
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Hommet et animal	Non classifié
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Mouris	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophtalique	Humain	sensibilisant
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Humain	sensibilisant
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Humain	sensibilisant
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Anhydride Hexahydrophtalique	In Vitro	N'est pas mutagène
Anhydride Hexahydromethylphtalique	In Vitro	N'est pas mutagène
OXYDE DE DIGLYCIDYLE ET D'UN POLYMERE PHENOL-FORMALDEHYDE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Verre amorphe aux oxydes	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	In Vitro	N'est pas mutagène
Borate de Zinc 2335	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de Zinc 2335	In vivo	Mutagénique
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	In vivo	N'est pas mutagène
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phosphore Rouge	In Vitro	N'est pas mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In Vitro	N'est pas mutagène
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	42 jours
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 460 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 768 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	49 jours
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	92 jours
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300	Avant l'accouplement - Lactation

				mg/kg/jour	
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	43 jours
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Anhydride Hexahydrophtalique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Borate de Zinc 2335	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Anhydride Hexahydromethylphtalique	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/day	90 jours
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	38 jours
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	38 jours
Anhydride Méthyl-4 Tétrahydrophtalique	Ingestion	cœur \| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	38 jours
Borate de Zinc 2335	Inhalation	système immunitaire \| système respiratoire \| cœur \| Système endocrinien \|	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,15 mg/l	2 semaines

		système vasculaire \| foie \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie				
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| cœur \| la peau \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/day	92 jours
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Ether de Diglycedile Bisphenol A (Resine epoxyde)	Ingestion	système auditif \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Trichloro(N,N-diméthyloctylamine)bore	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| cœur \| la peau \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| système immunitaire \| muscles \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	43 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	38-8795-7	**Numéro de la version :**	4.00
Date de parution :	2025/03/21	**Remplace la version datée de :**	2023/01/27

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca